L’Union africaine a donné deux mois à Paul Ayah Abine pour produire les preuves de sa pleine.

L’ancien avocat général auprès de la Cour suprême avait déposé une plainte à la Commission africaine des droits de l’Homme et des libertés contre l’État du Cameroun pour «la détention arbitraire et abusive ». Il avait réclamé à cet effet une forte somme de 100 milliards de francs CFA au titre dommages et intérêts

Le magistrat à la retraite Paul Ayah Abine et président national du People’s Action Party (Pap) avait également exigé «la libération de toutes les personnes emprisonnée » dans le cadre de la crise anglophone.

Pour memoire, le président de la république Paul Biya avait décrété, mercredi 30 août 2017, l’arrêt des poursuites judiciaires « pour actes de terrorisme » contre certains leaders de la société civiles anglophone parmi lesquels Ayah Paul Abine, Agbor Balla ou encore Fontem Neba.

Depuis novembre 2016, la minorité anglophone environ 20 % de la population camerounaise estimée à 22 millions proteste contre ce qu’elle qualifie de marginalisation. La grève des avocats, suivie de celle des enseignants, avait dégénéré en crise socio-politique dans les deux

régions anglophones,

Yaoundé en faisant le choix de combattre les « terroristes » a favorisé ainsi l’enlisement de la crise. Certains anglophones comme Paul Ayah Abine exigent le retour au fédéralisme alors que les plus radicaux réclament la partition du pays. Deux options récusées par pouvoir central.